



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 567 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE les actions entreprises jusqu'à présent par le gouvernement et les commissions scolaires ont été inefficaces pour lutter contre l'intimidation et l'abus de pouvoir, et ce, malgré le sommet organisé par le gouvernement libéral;

ATTENDU QUE le taux de suicide et le taux de décrochage scolaire élevés au Québec peuvent être en lien avec le problème d'intimidation et d'abus de pouvoir;

ATTENDU QUE le système de santé bénéficie déjà de protecteurs du malade joignables directement par l'utilisateur;

ATTENDU QUE les étudiants universitaires bénéficient d'un ombudsman;

ATTENDU QUE le système actuel de plaintes dans les commissions scolaires est d'une complexité telle qu'il décourage les élèves et les parents;

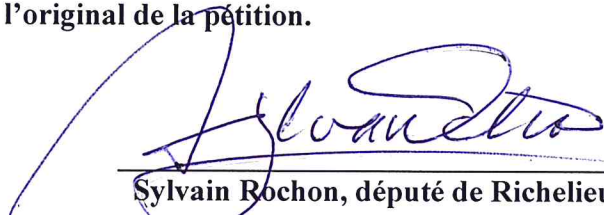
ATTENDU QUE le traitement des plaintes par les membres du personnel d'une commission scolaire peut impliquer des conflits d'intérêts;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, citoyennes et citoyens du Québec, demandons au gouvernement du Québec :

- La création de réels protecteurs de l'élève dans chaque commission scolaire, pouvant être joints directement par téléphone par les parents ou l'élève;
- Qu'ils relèvent directement du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ceci dans le but d'éviter tout conflit d'intérêts;
- Qu'ils soient l'option de première ligne d'acheminement d'une plainte dans une école et une commission scolaire, le tout afin de permettre une analyse plus impartiale et plus rapide des problèmes entourant l'intimidation et l'abus de pouvoir.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.


Sylvain Rochon, député de Richelieu

25/11/15
Date de signature de l'extrait